



CHARAL

Modernisation du site de Cholet

Cas par Cas

Annexe complémentaire n°2 :
Prédiagnostic



Projet d'extension du site industriel de Charal (CHOLET – Maine-et-Loire)

DIAGNOSTIC Faune-Flore

- Juin 2021 -

I. DIAGNOSTIC FAUNE-FLORE POUR UN PROJET D'EXTENSION DU SITE INDUSTRIEL DE CHARAL (CHOLET -49) :

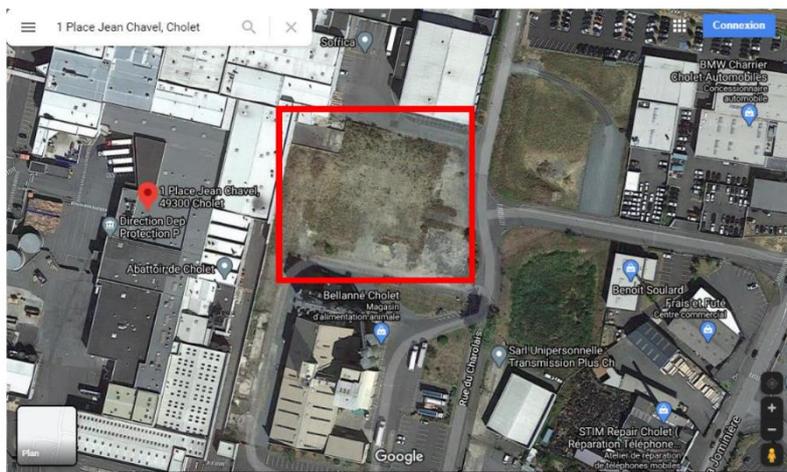
1.1 PRESENTATION DU CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

La zone d'étude est située à l'intérieure d'une zone industrielle et suivant les inventaires des zones naturelles sensibles (NATURA 2000, ZNIEFF...); la zone naturelle la plus proche correspond à la ZNIEFF de type 1 ETANG DES NOUES (n°520220029).

Cette ZNIEFF correspond à un étang situé en bordure du massif forestier de Nuillé et présentant un grand intérêt pour l'avifaune. Situé quelques kilomètres au nord du lac du Verdon, il draine quantité d'oiseaux lors de leurs déplacements migratoires. C'est aussi un site fréquenté par les oiseaux forestiers qui viennent s'y abreuver. Présence d'odonates rares en Maine-et-Loire.



Globalement, le site à étudier est fortement anthropisé et a très peu d'interaction avec les zones naturelles environnantes. La page suivante détail les inventaires réalisés in situ fin avril 2021, sur la zone d'étude ci-après.



1.2. PRESENTATION DES INVENTAIRES

La parcelle concernée par le projet d'extension du site « Charal » de Cholet prend actuellement la forme d'une friche industrielle. Une végétation à dominante herbacée se développe sur les remblais issus de la démolition d'un ancien abattoir. Cette démolition ayant eu lieu en 2016. Depuis une gestion par gyrobroyage est réalisée une fois par an et permet de limiter le développement de la végétation. Notons néanmoins que cette gestion extensive permet le développement de végétaux semi-ligneux à ligneux comme le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) ou du Buddleia de David (*Buddleja davidii*).



Figure 1 : Photographie de la zone d'étude

Les habitats composant la parcelle sont principalement des communautés d'espèces rudérales des constructions urbaines et suburbaines récemment abandonnées (EUNIS : E5.12) ainsi que de jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles (EUNIS : I1.52). La végétation présente est donc principalement composée d'espèces pionnières relativement communes. La liste des différentes espèces est présentée en annexe.

Concernant la faune, très peu d'espèces ont été observées lors de la session de prospection réalisée. Le caractère très ouvert de la zone, sa faible superficie ainsi que sa position enclavée au sein d'une zone industrielle limite son attractivité. Quelques espèces de rhopalocères ainsi que d'oiseaux ont été observées. À noter également la présence du Lézard des murailles.

Les enjeux concernant la zone sont donc très limités du fait du caractère anthropique et rudéral de la zone et de sa localisation au sein d'une zone industrielle. Les espèces présentes sont communes et ne présentent, pour la plus part, pas de statut de protection ou de conservation défavorables. Seul le Lézard des murailles, le Moineau domestique, le Rougequeue noir et la Bergeronnette grise sont protégés au niveau national.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Origine	Directive HFF	Protection nationale	Protection régionale Pays de la Loire	Liste rouge UICN Europe	Liste rouge UICN France	Liste rouge Pays de la Loire
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	Non introduite	-	-	-	-	-	LC
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleja du père David	Non introduite	-	-	-	-	-	-
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Centranthus ruber</i>	Centranthe rouge	Non introduite	-	-	-	-	-	-
<i>Erigeron canadensis</i>	Conyze du Canada	Non introduite	-	-	-	-	-	-
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balai	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Erodium cicutarium</i>	Bec-de-grue à feuilles de cigües	Non introduite	-	-	-	-	-	LC
<i>Ervilia hirsuta</i>	Vesce hérissée	Non introduite	-	-	-	-	LC	-
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert	Non introduite	-	-	-	-	-	LC
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Herbe de saint Jacques	Non introduite	-	-	-	-	-	LC
<i>Lepidium heterophyllum</i>	Passerage hétérophylle	Non introduite	-	-	-	-	-	-
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune	Non introduite	-	-	-	-	DD	LC
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaires commune	Non introduite	-	-	-	-	LC	LC
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée	Non introduite	-	-	-	LC	LC	LC
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Melilotus albus</i>	Mélicot blanc	Non introduite	-	-	-	LC	-	-
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	Non introduite	-	-	-	-	-	LC
<i>Picris sp</i>								
<i>Pilosella officinarum</i>	Piloselle	Non introduite	-	-	-	-	LC	LC
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	Non introduite	-	-	-	-	-	LC
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	Non introduite	-	-	-	LC	LC	-
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce de Bertram	Non introduite	-	-	-	LC	-	-
<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille	Non introduite	-	-	-	LC	LC	LC
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	Non introduite	-	-	-	-	LC	LC
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	Non introduite	-	-	-	-	-	LC
<i>Sisymbrium officinale</i>	Herbe aux chantres	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Sonchus arvensis</i>	Laiteron des champs	Non introduite	-	-	-	-	-	LC
<i>Spergula rubra</i>	Sabline rouge	Non introduite	-	-	-	-	-	LC
<i>Taraxacum erythrospermum</i>	Pissenlit gracile	Non introduite	-	-	-	-	LC	-
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Verbascum thapsus</i>	Molène bouillon-blanc	Non introduite	-	-	-	LC	-	LC
<i>Vicia cracca</i>	Vesce cracca	Non introduite	-	-	-	-	LC	LC

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut de protection			Statut de conservation		
		International	Européen	National	LR Monde	LR National (2015)	LR Régional (2009)
Avifaune							
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>			Article 3	LC	LC	LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		Berne Annexe II Bonn Annexe II	Article 3	LC	LC	LC
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>		Berne Annexe II	Article 3	LC	LC	LC
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>				LC	LC	LC
Pigeon ramier	<i>Palomba colombus</i>				LC	LC	LC
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>				LC	LC	LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>				LC	LC	LC
Insectes							
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>				LC	LC	LC
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>				LC	LC	LC
Pieride de la rave	<i>Pieris rapae</i>				LC	LC	LC
Machaon	<i>Papilion machaon</i>				LC	LC	LC
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>				LC	LC	LC
Mélictée des Scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>				LC	LC	LC
Reptiles							
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DHFF Annexe IV	Berne Annexe II	Article 3	LC	LC	LC

Le site du projet d'extension de la société CHARAL ne constitue pas une zone d'enjeu écologique majeure pour la préservation des taxons faunistiques et floristiques étudiés.

En effet, la végétation présente est principalement composée d'espèces pionnières relativement communes. Et, le caractère très ouvert de la zone, sa faible superficie ainsi que sa position enclavée au sein d'une zone industrielle limite son attractivité pour la faune.

Le projet d'extension sur la zone étudiée ne présente pas d'enjeu sur la faune et la flore inventoriée.